



L'Orvalloise juin 2016 – N° 3

Chers Orvallois

La mauvaise nouvelle de l'année 2016 pour notre commune est la fermeture de la classe de l'école Antoine de Saint Exupéry.

Cette fermeture a été décidée par la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Essonne en date du 9 juillet 2015 avec effet au 1er septembre 2015. Après plusieurs réunions avec ces services, nous avons obtenu que la classe soit maintenue pour l'année scolaire 2015/2016 avec l'espoir qu'elle resterait ouverte pour 2016/2017.

La réouverture théorique d'une classe est de 28 élèves, alors que les projections que nous avions faites en novembre 2015 et janvier 2016 étaient de 8 élèves confirmés et 4 à confirmer. Malgré ces effectifs largement en deçà, l'inspection académique maintenait la classe une année supplémentaire c'est à dire 2016/2017 avec un effectif de 12 élèves mais fermait définitivement la classe l'année suivante.

Or après contrôle du nombre d'élèves, il s'est avéré qu'il n'y aurait que 7 élèves à la prochaine rentrée.

Après une réunion avec les représentants des parents d'élèves, puis une autre avec les parents d'élèves, nous avons décidé d'un commun accord que les élèves seraient scolarisés à d'Huison-Longueville.

Cette modification entraine pour les parents des contraintes et des coûts non négligeables.

C'est pourquoi j'ai proposé au conseil municipal qui l'a accepté de prendre en charge le coût supplémentaire des repas ainsi que la totalité de la carte de transport pour l'année scolaire 2016/2017.

Bien évidement je ne peux ne pas évoquer les évènements nationaux que nous avons connus en 2015 et 2016, qui ont été terribles pour certains d'entre nous qui ont perdu un proche. Néanmoins nous ne devons pas baisser les bras, et de rappeler qu'il est impératif de garder en mémoire les mots qui figurent aux frontons des établissements publics :

Liberté Egalité Fraternité

Bien à vous

Michel Daigle Le Maire

Finances communales

Nos dépenses communales et notre politique budgétaire

Le budget communal a été voté par le conseil municipal dans sa séance du 08 Avril 2016.

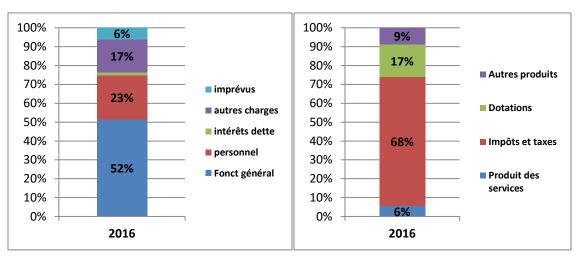
Ce budget définit la feuille de route des actions menées par la municipalité. L'exercice budgétaire 2016 permet de poursuivre la politique d'investissements autofinancés mais est aussi le témoin du désengagement de l'Etat (Baisse de la DGF et autres subventions).

Ainsi le budget présenté ci-après s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

Budget de fonctionnement 2016

Dépenses de Fonctionnement

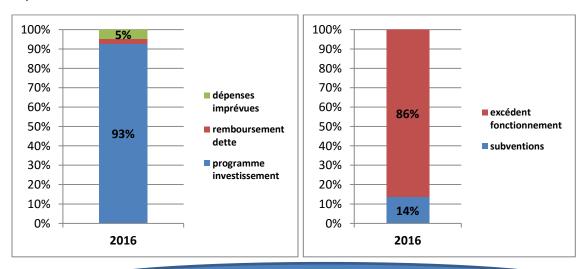
Recettes de Fonctionnement



Budget d'investissement 2016

Dépenses investissement

Recettes investissement



Budget communal 2016 – Ce qu'il faut retenir

Baisse des dotations 2016 par rapport à 2015 : - 23%

Pas d'augmentation des impôts

Investissements autofinancés sans recours à l'emprunt

Urbanisme

Depuis juin dernier, les élus travaillent en mairie, accompagnés par le bureau d'études spécialisé, SIAM URBA sur le Rapport de présentation qui dotera la commune d'un outil d'urbanisme moderne. Ce document en cours d'élaboration est à la fois protecteur et novateur ; il répond évidemment aux dernières exigences légales clairement définies par le code de l'urbanisme, le code de l'environnement, la Loi d'Avenir pour l'Agriculture.

Elaboration du P.L.U. : Les étapes à venir

Juillet 2016 – Décembre	Diagnostic et Projet d'Aménagement et de Développement Durable
2016	(PADD)
Janvier 2017 – Mai 2017	Projet de PLU : zonage, règlement, OAP
Juin 2017 – Décembre	Mise au point définitive : consultations des services de l'Etat, enquête
2017	publique, approbation.

Pour votre information & votre participation:

Nous vous rappelons qu'un cahier de concertation déposé en mairie est disponible pour recueillir vos avis, remarques et questions.

Philippe Damiot

Contrat de Territoire

Le Conseil Départemental nous a accordé lors de la commission permanente du 11 avril une subvention de 90.422 € ce qui va nous permettre de réaliser les opérations suivantes prévues en 2016 et 2017 :

- ☐ Rénovation de la Mairie et mise en conformité pour les personnes handicapées pour 63.954€
- ☐ Aménagement Grand-rue Guy Gauthier pour 20.187€
- ☐ Aménagement du City Stade pour 6.281€

Nous remercions Monsieur le président François DUROVRAY, les vice-présidents, les présidents délégués ainsi que les conseillers départementaux. La signature de la convention du Contrat de



Territoire a eue lieu le 13 juin en mairie en présence des élus du Conseil Départemental, des élus de la commune d'Orveau.

La consultation des entreprises sera faite début juillet, l'objectif étant de débuter les travaux de rénovation de la Mairie dès septembre.

Michel Daigle

Rappel: Conservons les bons réflexes!

Nuisances sonores	Conteneurs à déchets
Resperons les horaires de jardinage lors de l'utilisation de machines thermiques ou électriques.	Deux types de déchets / deux types de conteneurs : Déchets ménagers (ordures ménagères) Déchets bi flux (déchets recyclables)
Horaires réservés à ces activités : Semaine de 8h00 à 12h00 -14h00 à 18h00 Samedi de 9h00 à 12h00 -14h à 18h00 Dimanche de 10h00 à 12h00	Rappels: Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à contacter la Communauté de Commune du Val d' d'Essonne (CCVE) au 01 64 93 21 20 ou la mairie.

Travaux

Assainissement

- Dans son programme de travaux le SIARCE avait prévu pour 2017 l'amélioration du réseau Eaux Pluviales de notre commune.
- Dans le cadre du contrat de territoire nous avons prévu la réfection de la chaussée entre l'école et l'abri bus, nous avons donc demandé au SIARCE de bien vouloir avancer ces travaux en 2016, ces derniers consistent à redimensionner et modifier la trajectoire du tuyau situé sous la route et aboutissant aux bassins d'orage situés le long de la piste cyclable, les autres travaux se situeront en haut de la route de Boissy.

Sécurité

Défense Incendie

- □ Le poteau d'incendie situé place de l'Eglise a été remplacé car il n'était plus aux normes.
- Un poteau d'incendie a été posé route de Boissy au niveau de l'accès du Fond de la Cardinette, il dessert les futures constructions des parcelles de M et Mme Lennox et permet d'effacer la zone d'ombre du haut de la route de Boissy.

Environnement

Environnement

Le ramassage des déchets sur le territoire de la commune a eu lieu le 9 avril en



partenariat avec le Conseil Départemental, Une benne de 30 m3 a été mise à notre



disposition en haut de la route de Boissy sur le chemin de Guette Lièvre.

Nous remercions tous les participants adultes et enfants.

Nous rappelons que l'abattage d'arbres doit faire l'objet d'une demande d'autorisation en Mairie.

En cas de non-respect de cette procédure le contrevenant est passible d'amendes

prévues au code de l'Urbanisme et celui de l'Environnement.

LE BRULAGE DE DECHETS VEGETAUX EST INTERDIT DANS TOUT LE DEPARTEMENT DE L'ESSONNE ET DONC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE.

Les évènements Orvallois en images

21 Juin 2015 : Fête de la musique





13 Juillet 2015 : Feu d'artifice en partenariat avec les communes voisines







16 au 20 Septembre 2015 : 1er Salon d'art à l'espace Victor Hugo organisé par le Syndicat d'initiative de la Ferté Alais







29 Janvier 2016 : Vœux du Maire





Classe de Neige 2016 de l'Ecole d'Orveau avec la commune de Vayres sur Essonne



Cérémonie du 8 Mai







Transports scolaires

Les formulaires d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2016-2017 ainsi que le règlement intérieur sont maintenant disponibles sur les sites internet du STIF, les formulaires sont à retourner au SISFA en mairie de Cerny

http://www.cc-val-essonne.fr/les-services/transports/transports-scolaires.html

Les enfants scolarisés à l'école élémentaire de d'Huison-Longueville seront pris en charge par le car de ramassage scolaire du collège Albert Camus de La Ferté Alais, et seront déposés à l'arrêt de bus situé près de l'école de d'Huison-Longueville.

Opération Tranquillité – Vacances - Rappel

Contre les **cambriolages**, ayez les **bons réflexes**!



A l'approche des vacances d'été, si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, remplissez le formulaire « Opération Tranquillité - Vacances » disponible en Mairie ou sur notre site internet http://www.orveau.free.fr et rendezvous auprès de votre brigade de gendarmerie de

Guigneville afin de vous inscrire à l'opération.

Etat civil

Décès de :

Madame VINCIGUERRA Josiane le 12 février à Charleville-Mézières, et inhumée à Orveau le 19 février 2016.

Naissance de :

Emile, Arthur, Gauthier-Schneider le 30 mai 2016 à Etampes.

A vos calendriers!

			11 vos catellarters.
			10, 15 & 19 Juin Retransmission de l'Euro de Foot à l'Espace Victor Hugo
60	10-		18 Juin fête de la musique, organisée par l'association Orveau en Fêtes, à
	M. A.		l'Espace Victor Hugo
	44		25 Juin 2016 à 11h Spectacle de Fin d'année, à l'Ecole d'Orveau
			13 Juillet feu d'artifice en partenariat avec les communes de Bouville
		Puise	let le Marais, Valpuiseau et Orveau, à la base de loisirs de Bouville
	□ 23 au 30 Juillet stage écriture et yoga organisé par Françoise Kahane à Saint Cast (22)		
	🗆 14 au 18 septembre Salon d'Art organisé par le Syndicat d'initiative de La Ferté Alais, à		
	l'Espace	Victor	Hugo
	17 & 18 Septembre 2016 – Journées du patrimoine avec mapping-video en l'Eglise d'Orveau		
	18 Septembre Vide-grenier organisé par Orveau en fêtes - RESERVEZ vos emplacements!		
	7 au 17 octobre Les légumineuses organisées par la CCVE, à l'Espace Victor Hugo		

